

Pour le 11 Novembre, œuvrer à la réhabilitation des fusillés pour l'exemple



La ville a été choisie il y a quelques années de cela pour son monument aux morts pacifiste qui représente une veuve avec un enfant et des outils de mineur.

ESCAUDAIN. Il n'y aura pas une mais deux commémorations, demain, devant le monument aux morts d'Escaudain. D'abord la traditionnelle commémoration de la fin de la Grande Guerre puis un rassemblement en soutien au projet de loi pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple.

DEVANT UN MONUMENT PACIFISTE

La Fédération nationale de la libre pensée existe depuis plus de trente ans. Ces pacifistes se mobilisent depuis autant d'années pour la réhabilitation collective des 639 fusillés pour l'exemple durant la guerre de 14-18. Parmi ces fusillés, un Escaudinois, Alphonse Eresman, né le 12 décembre 1893 et fusillé le 23 février 1915, dans la Marne, pour abandon de poste devant l'enne-

mi. Mais ce n'est pas pour cette raison que la fédération a choisi Escaudain.

La fédération organise ses rassemblements devant des monuments pacifistes et laïcs et celui d'Escaudain n'est justement pas un monument guerrier. « *Il ne présente ni signe belliqueux, ni signe religieux* », relève Daniel Dubois, président de Fédération de la libre pensée du Nord - Pas-de-Calais. Il représente une femme enceinte et en deuil qui tient contre elle un enfant et, derrière eux, des outils de mineur (casque, lampe et pique). Depuis plus de quinze ans, la Fédération s'y rassemble notamment en compagnie du maire - une centaine de manifestations sont ainsi organisées dans toute la France le 11 novembre.

Au-delà du rassemblement, la Fédération œuvre à la réhabilita-

tion de ces fusillés. Le 13 janvier dernier, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une proposition de loi du député France Insoumise Bastien Lachaud visant à réhabiliter les militaires fusillés pour l'exemple durant la Première Guerre mondiale. Le texte n'a pas encore été examiné par les sénateurs et Daniel Dubois a donc pris les contacts dans la région pour qu'un sénateur (Michèle Gréaume notamment) puisse présenter ce texte au Sénat dans le cadre de la navette parlementaire. Ce rassemblement a aussi pour objet de peser dans le débat. ■ **VÉRONIQUE BERTIN**

Vendredi 11 novembre, à 11 h 15, au pied du monument aux morts d'Escaudain, avec la participation de la Fédération de la libre pensée, de l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants) et de la Ligue des droits de l'homme.